



Montpeyroux

Bulletin Municipal
Numéro 8
Juillet 2012

Sommaire

<u>Page 2 :</u>	Edito du Maire
<u>Page 3 :</u>	Etat civil – Agenda de la mairie – Visites et Expositions
<u>Pages 4 à 6 :</u>	Infos diverses
<u>Pages 7 à 10 :</u>	Extraits des séances municipales
<u>Page 11 :</u>	Budget
<u>Pages 12 à 15 :</u>	Travaux
<u>Pages 16 à 21 :</u>	Retour sur Images
<u>Pages 22 à 24 :</u>	L'Ecole – RPI Coudes/Montpeyroux
<u>Pages 25 à 27 :</u>	Paroles d'Associations
<u>Page 28 :</u>	La Page des Petits





**L'année 2012 a commencé telle qu'elle s'est terminée :
pleine de projets et de réalisations.**

Certains travaux annoncés dans nos précédents numéros sont **en passe de se terminer** (interventions rue des Pradets, enfouissement de la dernière tranche des réseaux) ou sont **en cours de réalisation** (création d'un logement locatif, réfection des chéneaux de l'église). Sans oublier de citer les **travaux non prévisibles**, et auxquels il faut faire face dans l'urgence, tels que la reconstruction d'un mur de soutènement effondré rue de Tralume.

Concernant les projets annoncés dans le précédent bulletin municipal, les dossiers de demande de permis de construire ont été déposés à l'organisme des Bâtiments de France.

A ce jour, nous pouvons être satisfaits d'avoir obtenu les subventions escomptées, ce qui a permis de réaliser nos projets sans augmenter les taxes communales, et ce, pour la 4^{ème} année consécutive.

C'est décidé, au 1^{er} janvier 2014, suite à la réforme territoriale, notre commune quittera la communauté de communes des Coteaux de l'Allier pour intégrer la communauté de communes de Couze Val d'Allier. Cette dernière est actuellement composée des Communes de Coudes, Chadeleuf, Neschers, Parent, Plauzat et Sauvagnat. Aujourd'hui, seuls les accords financiers de ce changement restent à finaliser en concertation avec ces deux communautés de communes.

Je terminerai en vous exprimant ma colère et mon indignation envers certaines dégradations déplorées sur des véhicules de particuliers et sur des bâtiments de la commune. Ce sont des actes inacceptables envers lesquels je resterai très vigilant et que je ne laisserai pas sans réponse. La Mairie a d'ailleurs déposé une plainte en gendarmerie afin qu'une enquête soit menée.

Avant de terminer, je tiens à remercier tous les bénévoles qui s'investissent pour nous tous, et plus particulièrement les personnes de la commission fleurissement du village.

Je vous souhaite à tous de passer un bel été et j'espère vous retrouver en pleine forme en septembre pour le barbecue organisé par la Mairie.

Bonne lecture,
bien cordialement,
votre maire, Christophe Rochette

Naissance:



Bienvenue à:
NAVARRE Charlotte
née le 01/01/2012

*Toutes nos
félicitations
aux heureux
parents*

Mariages :



*Nous leur adressons
nos plus sincères vœux de bonheur
Un grand merci pour les dons versés au CCAS
(montant total de 230 euros)*

MOULIN Jacques et CHARTRAIN Jocelyne
se sont mariés le 07 mai 2012

HEBERT Stéphane et POURCHER Nathalie
se sont mariés le 15 juin 2012

GRANET Clément et DELORME Carole
se sont mariés le 23 juin 2012

NAVARRE Pierre et TOURET Julie
se sont mariés le 30 juin 2012

Agenda de la Mairie



Samedi 8 Septembre 2012:

goûter des enfants (à 16h)

Dimanche 9 Septembre 2012:

5^{ème} Pique-nique/Barbecue (midi)

Vendredi 23 Novembre 2012:

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

Dimanche 9 Décembre 2012

Repas des Aînés organisé par le CCAS

Samedi 15 Décembre 2012

Arbre de Noël des enfants organisé par le CCAS

Visites et Expositions

Plus d'infos sur

<http://www.coteaux-allier.fr>

<http://www.montpeyroux63.fr>

Chaque année en saison estivale la
Communauté de Communes propose
des visites guidées:



Montpeyroux

lundi 26 juillet
lundi 6 août
Départ à 20h30
(entrée du village)



Usson

lundi 30 juillet
lundi 13 août
Départ à 20h30
(entrée du village)

Expositions à Montpeyroux salle TRAlumart, rue Tralume

Du 1^{er} au 31 Juillet:

Vero CHAAM, Catherine GERMAIN, Catherine JAY,
Jacques RACHELLO, Lionel TISON, Charly MARTINEZ

Du 1^{er} au 15 Août:

Josette Kotarski

Du 15 au 30 Août:

Michel VYE

Bibliothèque Municipale

Venez nous rejoindre !.....

..... Il se passe toujours quelque chose à la **bibliothèque** de Montpeyroux qui est **ouverte** tous les mercredis de 14h30 à 16h30 et tous les samedis de 10h à 12h (hors vacances scolaires).



En septembre nous programmerons une après-midi pour accueillir les «anciens» qui souhaiteront **nous parler du village au travers des anciennes photos** collectées par l'Association « Les Choucas »; photos actuellement exposées dans la Bibliothèque.

Christiane Baldit

Ramassage des encombrants

Une benne de collecte des objets encombrants peut être mise à la disposition des habitants lorsque suffisamment de demandes ont été déposées en Mairie : **alors n'hésitez pas à en faire la demande !**



Ramassage des poubelles

Les poubelles des déchets ordinaires sont collectées tous les **Mardis et Vendredis**

Elles contiennent (par exemple), les restes des repas (poulet, purée, pain...) les boîtes sales, couches-culottes, pots de yaourts, etc...

Ces déchets sont non recyclables, et ils seront valorisés énergétiquement, ou pour une partie, mis en décharge.



Le ramassage des poubelles contenant les déchets triés (poubelles bleues) s'effectue **1 mardi sur 2 (semaines paires)**

Elles contiennent : papiers, journaux, magazines, imprimés.

emballages en plastique : bouteilles et flacons en plastique.

emballages en carton : cartons, briques alimentaires, boîtes en carton, gros cartons pliés

emballages métalliques : boîtes de conserve, barquette aluminium, canettes, aérosols...

....Bref, tout ce qui peut être recyclé !

Piscine d'Issoire

Un tarif préférentiel est accordé aux personnes qui résident sur notre Communauté de Communes (sur présentation de carte d'identité):

Adultes: 3,50 euros

Enfants (moins de 16ans): 2,50 euros



Permis de construire ou de déclaration préalable :

→ ce qui a changé

Depuis le 1er mars 2012, les surfaces à prendre en compte lors d'un dépôt de permis de construire ou de déclaration préalable, entre autres, ont changé.

Jusqu'alors, deux notions étaient utilisées: la SHOB (surface hors œuvre brute), méthode de calcul qui permettait de savoir si une construction relevait du permis de construire ou de la déclaration préalable, et la SHON (surface hors œuvre nette) qui permettait de connaître la surface maximale autorisée sur un terrain et servait de référence au seuil au-delà duquel le projet devait être réalisé par un architecte.

Simplification des calculs

Dans un souci de simplification et afin de faciliter la compatibilité entre les différents services (urbanisme et impôts notamment), ces deux notions disparaissent au profit d'une seule : la « surface plancher ».

La surface de plancher définie à l'article L. 112-1 du code de l'urbanisme - a été conçue en vue d'« unifier et simplifier la définition des surfaces de plancher prises en compte dans le droit de l'urbanisme ».

S'agissant du champ d'application des autorisations d'urbanisme, la notion d'emprise au sol vient compléter celle de surface de plancher pour déterminer les seuils.

Recours à l'architecte

9 mai 2012 (mise à jour le 16 mai 2012)

Le décret n°2012-677 du 7 mai 2012 « relatif à une des dispenses de recours à un architecte » est entré en vigueur le 8 mai 2012. Il modifie l'article R.431-2 du code de l'urbanisme afin d'affiner la définition de l'emprise au sol servant de référence pour la détermination du champ du recours obligatoire à l'architecte, en cas de demande de permis de construire portant sur une construction à usage autre qu'agricole déposée par des personnes physiques ou des exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) à associé unique construisant pour elles-mêmes.

Les demandeurs concernés sont désormais tenus de recourir à un architecte dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la seule partie de la construction constitutive de surface de plancher excède 170 m² (Cf. partie représentée en orange dans le croquis ci-contre). Les garages et les constructions non closes ne sont de ce fait plus pris en compte.

Comment calcule-t-on la surface de plancher d'une construction ?

Mise à jour le 06.03.2012 – Source : Direction de l'information légale et administrative.

Pour obtenir la surface de plancher d'une construction, il convient de mesurer les surfaces de chaque niveau à la fois closes et couvertes, calculée à partir du nu intérieur des façades, puis de déduire les surfaces suivantes :

- surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur,
- vides et trémies (ouvertures prévues) des escaliers et ascenseurs,
- surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80 mètre,
- surfaces de plancher aménagées en vue du stationnement des véhicules motorisés ou non, y compris les rampes d'accès et les aires de manœuvres,
- surfaces de plancher des combles non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial,
- surfaces de plancher des locaux techniques nécessaires au fonctionnement d'un groupe de bâtiments ou d'un immeuble autre qu'une maison individuelle, y compris les locaux de stockage des déchets,
- surfaces de plancher des caves ou des celliers, annexes à des logements, dès lors que ces locaux sont desservis uniquement par une partie commune,
- surface égale à 10 % des surfaces de plancher affectées à l'habitation telles qu'elles résultent s'il y a lieu de l'application des points mentionnés ci-dessus, dès lors que les logements sont desservis par des parties communes intérieures.

À savoir: les surfaces telles que les balcons, toitures-terrasses, loggias ne sont pas prises en compte dans le calcul de la surface de plancher d'une construction.

Sources et liens utiles :

<http://www.service-public.fr/formulaires/>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Urbanisme-permis-de-construire-.html>

L' Association des plus Beaux Villages de France vous présente son nouveau logo :

A l'occasion de son 30ème anniversaire, l'association a décidé de redonner un "coup de jeune" à son image. Moderniser sans tout changer afin de ne pas perdre trente années de capital image, tel était l'enjeu de la mission. Le fond hexagonal et la silhouette de village ont ainsi été conservés mais les couleurs ont été adoucies, l'impact visuel renforcé grâce au fond hexagonal «plein», la silhouette du village redessinée et complétée par l'élément végétal s'est ouverte grâce à un cheminement, et une typographie à la fois moderne et simple a été choisie...

Peu à peu, ce nouvel environnement graphique sera décliné sur l'ensemble de la communication de l'association et des villages...

Un changement qui est également effectif sur le site Internet de l'Association : <http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/>. Ce site s'inscrit d'ailleurs lui aussi dans la modernité avec l'insertion d'une **carte de France "Google Map" cliquable** positionnant l'ensemble des villages et une **version mobile** disponible courant mai. **Actualités de l'association, événements dans les villages, photos** et bien sûr système de **géo localisation** mettront ainsi les 156 villages à portée de main !



Après 30 ans d'émotion, le décor change !

Nouveau logo,

Nouvelle charte graphique

Un site Internet qui bouge!

Source : <http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/>

Séance du 06 février 2012

Nombre de Conseillers:

En exercice : 10

Présents : 09

Votants : 10

L'an deux mil douze, six février à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de MONTPEYROUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Christophe ROCHETTE, Maire. Date de la convocation du Conseil Municipal : 23/01/2012.

Présents : P. FONTANIVE, C. BALDIT, S. MEYER, J.P. COULLOMB, H. VIGIER, J.L. MALLET, R. MANLHIOT, P. LAURENT.

Absent excusé : J.J. SAULNIER – procuration à Pierrette FONTANIVE

Absents :

Secrétaire de séance : J.L. MALLET.

Le Quorum étant atteint, Le Conseil Municipal peut délibérer.

OBJET : Détermination du choix du maître d'œuvre, du coordinateur sécurité santé, du contrôleur technique concernant les projets d'aménagement d'un parking dans un immeuble sis rue des Granges ; de deux salles d'exposition dans une maison sise rue des Caves et la réalisation d'espaces verts d'agrément sous forme de terrasses rue de la Poterne.

Suite à la mise en concurrence visant à pourvoir au choix d'un maître d'œuvre, d'un coordonateur Sécurité Protection Santé, d'un contrôleur technique, Monsieur le Maire fait état des résultats obtenus :

Maîtrise d'œuvre :

Suite à l'appel à candidatures pour la mission de maîtrise d'œuvre fait auprès des architectes suivants,

- Jean Paul VERNET – 17 rue des Caves – 63119 Chateaugay
- Bernard COURANT – Impasse d'Ambert – 63500 Issoire
- Benjamin STRUB -23 Gauthier de Biauzat - 63000 Clermont Ferrand

au vu des moyens, compétences, références et disponibilités des candidats, le choix se porte sur **Monsieur STRUB, gérant de la Société LDBS**, dont le taux de rémunération est de 12,00%.

Le présent marché de maîtrise d'œuvre aura à pourvoir aux éléments suivants :

- mission de base + EXE + QUANT

Il sera demandé à M.STRUB de formaliser par un contrat de maîtrise d'œuvre le contenu de sa prestation.

Séance du 06 Février 2012 (suite)

Sécurité Protection Santé :

Suite à l'appel à candidatures pour la mission de Coordination Sécurité Santé fait auprès des cabinets suivants,

- GAYAUD & Cie – 46 Rue des Gravouses - 63100 Clermont-Ferrand
- SOCOTEC - 19 avenue Léonard de Vinci - 63000 Clermont-Ferrand
- APAVE - 30 boulevard Maurice Pourchon - 63000 Clermont-Ferrand

Au vu des moyens, des compétences et des coûts de prestations fournis par les candidats, Monsieur le maire propose de retenir la candidature de **GAYAUD & CIE** dont le montant de l'offre est la moins disante et s'élève à 1 000 € HT.

Contrôle Technique :

Monsieur le Maire présente ensuite au Conseil Municipal les 3 cabinets ayant fait acte de candidature pour la mission de Contrôle Technique missions : L - LE -PS- SEI + HAND et ACCESS:

- APAVE - 30 boulevard Maurice Pourchon - 63000 Clermont-Ferrand
- VERITAS -5 rue Bois Joli - 63800 Courmon
- SOCOTEC - 19 avenue Léonard de Vinci - 63000 Clermont-Ferrand

Au vu des moyens, des compétences et des coûts de prestations fournis par les candidats, Monsieur le Maire propose de retenir la candidature de **SOCOTEC**, dont le montant de l'offre est la moins disante et s'élève à 3 550 € HT ; (soit 1 550 € pour le parking et 2 000 € pour les salles d'expo).

Après délibération, le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de maîtrise d'œuvre avec l'architecte Benjamin STRUB
- autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de Coordination Sécurité Protection Santé avec GAYAUD & CIE.
- autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de Contrôle Technique avec SOCOTEC

Fait et délibéré les jour, an et mois que dessus.

Au registre sont les signatures

Séance du 11 avril 2012

Nombre de Conseillers

En exercice : 10

Présents : 08

Votants : 10

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTPEYROUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Christophe ROCHETTE, Maire. Date de la convocation du Conseil Municipal : 03/04/12.

Présents : P. FONTANIVE, S. MEYER, J.P. COULLOMB, H. VIGIER, J.L. MALLET, R. MANLHIOT, P. LAURENT.

Absent excusé : J.J. SAULNIER (procuration à Pierrette FONTANIVE) C. BALDIT (procuration à Christophe ROCHETTE)

Absents : -

Secrétaire de séance : J.L. MALLET. Le Quorum étant atteint, Le Conseil Municipal peut délibérer.

OBJET : Approbation des comptes de gestion 2011 de la commune et de l'assainissement dressés par M. Bernard DUMAZEDIER, Receveur.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les Budgets Primitifs et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes dressés par le receveur accompagnés par les états de développement des comptes de titres ainsi que les états de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de **l'exercice 2011**,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de **l'exercice 2010**, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit dans ces écritures,

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01 janvier au 31 décembre 2011**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 – Statuant sur l'exécution du Budget de **l'exercice 2011**, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexe

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour **l'exercice 2011**, par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2011 DU BUDGET COMMUNAL.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de : **108 848 ,91** Euros

Un déficit de :

Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget communal **2011** comme suit :

- A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpte 1068)

- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur cpte 002) **108 848,91 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Séance du 11 avril 2012 (suite)**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2011 DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT.**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de : **7 408,62** Euros

Un déficit de :

Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget d'assainissement **2011** dans sa totalité, comme suit :

- A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpte 1068)

- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur cpte 002) : **7 408,62 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

OBJET : PARTICIPATION TRANSPORT SCOLAIRE

Le Maire expose au Conseil Municipal que le montant du transport scolaire facturé par le Conseil Général est passé à 13 € et augmente régulièrement. Pour suivre l'augmentation des tarifs, IL PROPOSE de fixer la participation de la commune en pourcentage, égal à 65% du tarif fixé par le Conseil Général.

OBJET : CESSION D'UNE PARCELLE A M. DENIS MONGIAT.

Le Maire informe le conseil municipal des conclusions favorables de l'enquête publique portant sur le déclassement du domaine communal public au reclassement au domaine communal privé d'une parcelle de voie communale d'environ 1 m2, en vue de son acquisition par Mr Denis MONGIAT et située Rue des Granges devant la parcelle AA 270.

Il rappelle que les frais de géomètre et de notaire afférents à cette vente sont pris en charge par l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide le déclassement du domaine communal public au reclassement au domaine communal privé de la parcelle située rue des Granges devant la parcelle AA 270.

fixe le prix de vente à 150 €; autorise le maire à signer tous documents se rapportant à la vente.

OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION POUR LA FACTURATION ET L'ENCAISSEMENT DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention d'assistance technique pour la facturation et l'encaissement de la redevance assainissement établie avec la LYONNAISE DES EAUX en avril 2005 pour une durée de 7 ans, est arrivée à échéance le 31 mars dernier.

Cette société nous propose une nouvelle convention pour une même durée et une rémunération de la facturation qui s'établirait pour 3,31 € par facture en 2012, tarif révisable chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à renouveler cette convention à Partir du 1^{er} avril 2012 pour une durée de 7 ans.

OBJET : AUTORISATION D'EXPLOITER LE BLASON DE MONTPEYROUX

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur Bruno AUDEBERT, gérant du Bar le Donjon, d'exploiter le logo de Montpeyroux pour le faire apposer sur divers objets « souvenirs » (tasses, briquets etc.) destinés à la vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Mr Bruno AUDEBERT à exploiter le blason de Montpeyroux.



Dépenses de fonctionnement

LIBELLE	Réalisé 2011	Budget primitif 2012
Charges à caractère général	70 733,59	101 800,00
Charges de personnel	118 156,27	129 050,00
Atténuations de produits	15 300,00	10 000,00
Autres charges gestion courante	36 673,45	78 900,00
Frais de fonct. des groupes d'élus	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante	239 863,45	319 750,00
Charges financières	13 193,66	12 000,00
Charges exceptionnelles	68 815,40	3 000,00
Dotations aux provisions		0,00
Dépenses imprévues		6 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	321 872,37	340 750,00
Virement à la section d'investissement		134 602,76
Opérations d'ordre entre section		1 944,15
Op. ordre intérieur de section		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		136 546,91
TOTAL	321 872,37	477 296,91
Excédent de fonctionnement	+ 108 848,91	0,00
	430 721,28	477 296,91

Recettes de fonctionnement

Libellé	Réalisé 2011	Budget primitif 2012
Atténuations de charges	17 956,92	19 200,00
Produits des services	16 422,93	13 580,00
Impôts et taxes	150 661,73	150 421,00
Dotations et participations	89 442,89	105 244,00
Autres produits gestion courante	69 856,88	65 000,00
Total des recettes de gestion courante	344 341,35	353 445,00
Produits financiers	3,04	3,00
Produits exceptionnels	69 315,41	0,00
Reprise sur amort et provisions (4)		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	413 659,80	353 448,00
Op. d'ordre entre section (5)	15 080,39	15 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	15 080,39	15 000,00
TOTAL	428 740,19	368 448,00
	1981,09	108 848,91
	430 721,28	477 296,91

Eléments de fiscalité :

Les taux communaux restent inchangés depuis 2008 :

Taux

Taxe d'habitation (y compris THLV)

Foncier bâti

Foncier non bâti

Taux voté %

15,79

21,94

120,53

Travaux de l'église



Les travaux de réfection des chéneaux encastres le long des génoises en pierres, ont débuté en juin 2012. Ceux-ci ont pris du retard, suite aux intempéries. Le mauvais état de ceux-ci entraînait des infiltrations d'eaux de pluie dans les voûtes et les murs. L'objectif de cette réalisation est d'assainir les murs de l'église, mais il faut être conscient que les résultats ne seront pas visibles de si tôt. En effet, il est dommage que ces travaux n'aient pas été programmés dès les premières constatations de défectuosité de ces chéneaux (depuis environ 10 ans).



Car aujourd'hui il faut s'attendre à ce que le temps de séchage de l'ensemble soit relativement long (plusieurs mois); sans parler des dégâts intérieurs, qui eux, seront irrécupérables.

Ces travaux seront pris en charge, en partie par la Commune, et en partie par les sommes issues de dons effectués en faveur de l'entretien de l'église (dons versés à la Fondation du Patrimoine). Encore un grand merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à cet appel à générosité et les dons seront toujours les bienvenus pour financer ces travaux.

Pour rappel : les dons versés à la Fondation du Patrimoine sont déductibles pour les particuliers, à hauteur de 66% du montant versé et dans la limite de 20% du revenu imposable. La fondation du patrimoine rajoute une somme égale à celle obtenue par les donateurs.

Parterre réalisé par les employés municipaux



- Bâti en pierres d'arkose
- Semis de jachère fleurie, plantation de vivaces et de grimpantes



Malheureusement nous n'avons pas pu obtenir des candélabres identiques à ceux posés précédemment dans le village, car l'entreprise qui les fournissait n'existe plus.

La dernière tranche d'enfouissement des réseaux aériens arrive à son terme puisqu'il ne reste qu'à enlever la ligne haute tension et les anciens poteaux situés dans le quartier de la Moulerette (sous le cimetière), et à installer les lampadaires qui longent la rue du stade. Il faut signaler que ces travaux auraient pu se dérouler dans de très bonnes conditions, et sans prise de retard, s'il n'y avait eu à déplorer, le vol des câbles en cuivre placés dans les fourreaux par l'entreprise Vigilec.

Logements locatifs dans l'ancienne école

Les fenêtres cintrées de l'ancienne école seront remplacées par des fenêtres munies d'un double vitrage. D'autre part, il est prévu de sabler et de repeindre certains volets de ce bâtiment.

Cette rénovation s'inscrit dans notre démarche visant à améliorer le confort des logements mis en location par la Municipalité. Ces travaux budgétisés chaque année, sont réalisés par tranche et sont programmés en fonction des besoins prioritaires.

Rue de Tralume : réfection d'un mur effondré

Devant l'urgence de la situation, et malgré un planning chargé, une entreprise de maçonnerie a bien voulu assurer les travaux dans les plus brefs délais, soit, quelques jours après l'effondrement de ce mur.

Ces travaux seront financés avec l'aide des économies que la Commune a pu réaliser cette année. Etant donné que ces travaux devaient s'effectuer très rapidement nous n'avons pas pu effectuer une demande de subvention qui aurait occasionné du retard. Signalons également que les assurances ne prennent pas en charge ce type de réparations dès lors qu'elles mettent en cause un mur de soutènement (cas actuel).



Rue des Pradets

Pour rappel, ces travaux étaient classés prioritaires car les eaux pluviales de toute cette rue s'évacuaient librement sous la demeure de Mr et Mme Bresson (ex Maison de Mme Champeix), ce qui entraînait **d'importantes infiltrations** à l'intérieur de celle-ci. **Les employés municipaux ont pris en charge la création d'un nouveau réseau** afin de diriger les eaux pluviales dans un puits perdu. Ce circuit a nécessité d'importants travaux de terrassement pour traverser les terrains de Mr et Mme Bresson et de Mr et Mme Guy. Les employés municipaux ont achevé ces travaux par la pose du dallage du caniveau central, puis l'entreprise de travaux publics a goudronné la rue.

Nous remercions l'ensemble des habitants de ce quartier, qui, malgré les désagréments occasionnés par ces travaux, ont fait preuve tout au long du mois et demi de compréhension et de patience.

Nous sommes également très reconnaissants envers les familles Guy et Bresson, qui nous ont accordé le droit de passage dans leurs propriétés. Sans cet accord, le coût des travaux aurait été doublé.

Coût total des travaux: 39700 euros HT.

Subvention : 30 000 euros

Economie réalisée par le travail en régie des employés communaux : environ 7000 euros HT

Le SIVOM a profité de ces travaux pour changer les canalisations d'eau potable de ce quartier ; frais pris à la charge du SIVOM.



Travaux réalisés par les employés municipaux



Travaux réalisés par les employés municipaux



Plusieurs d'entre vous nous ont signalé que les eaux usées débordaient au niveau de certains regards situés chemin de la coursière. Le **passage d'une caméra dans les canalisations** a permis de diagnostiquer la cause de ce dysfonctionnement, et plus particulièrement de **localiser l'emplacement de la cassure**. Etant donné qu'une entreprise de travaux publics se trouvait au même moment sur le village, nous leur avons confié les travaux.

Réparation des égouts



Images prises par la caméra

Restauration d'un logement

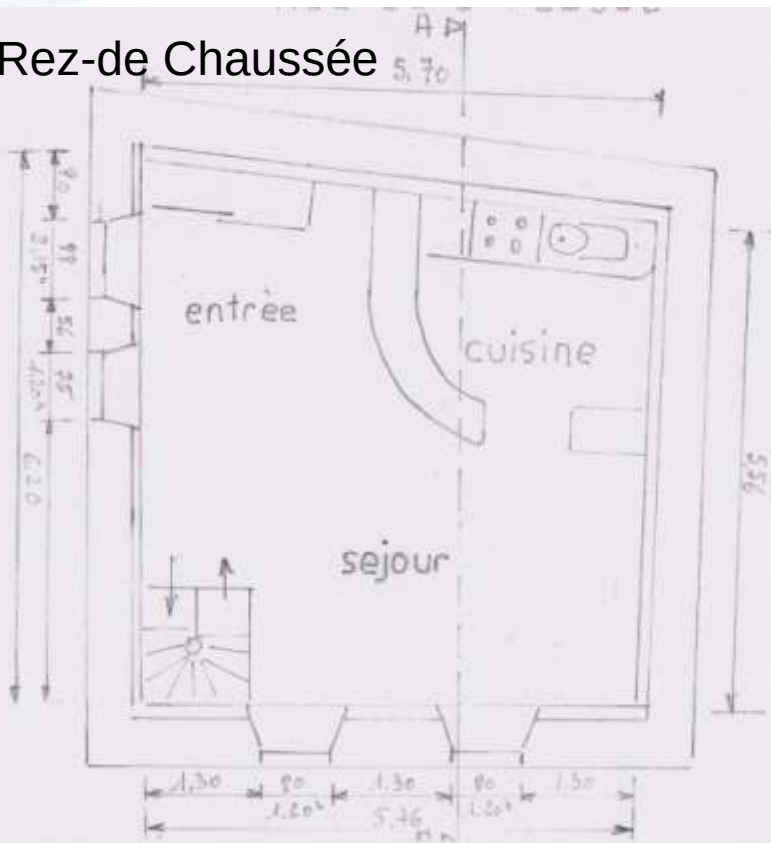


Les travaux de rénovation de la maison située à l'angle de la montée des tisserands et de la rue de la poterne (ex maison Couturier) ont débuté depuis mars 2012. Ce projet concerne la création d'un logement locatif de type F3 avec garage.

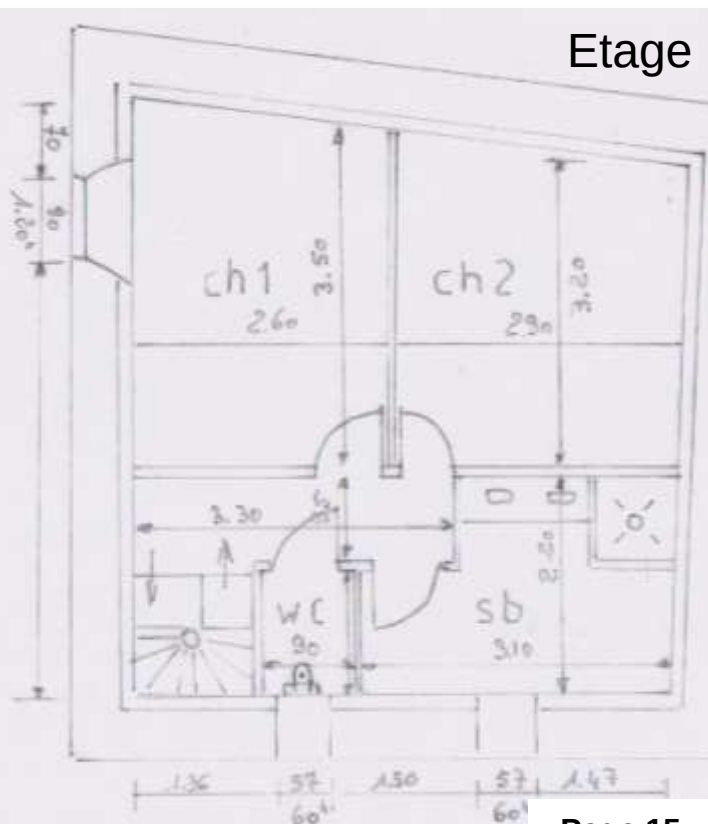
Les travaux réalisés à ce jour concernent la réfection des dalles du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, ainsi que la création d'une ouverture. S'en suivront la pose de nouvelles fenêtres en bois et la rénovation intérieure.

Ce projet est bien subventionné. Au sujet de l'autofinancement de la part Communale, et afin de conserver la trésorerie, le Conseil Municipal a décidé d'emprunter sur 10 ans pour un montant de 30000 euros; sachant que les loyers perçus (montants non encore fixés) couvriront largement le remboursement de l'emprunt qui s'élèvera à environ 300 euros/mois.

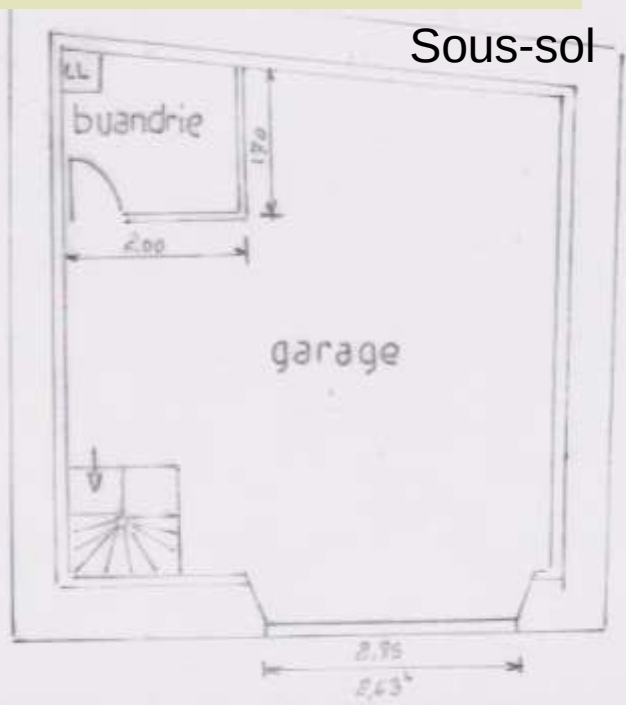
Rez-de Chaussée



Etage



Sous-sol





Dans le cadre des entraînements du GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'intervention en Milieux Périlleux), **une équipe de sapeurs pompiers** a effectué des exercices de sauvetage sur le site du **Donjon de Montpeyrroux**. Ces entraînements ont été réalisés tous les lundis après-midis du mois de Mars de 14h à 18h00 sous la Direction du Lieutenant Zanna :des exercices aussi impressionnants que nous l'attestent ces photos !



Les quatre Montpeyrroux réunis le temps d'un week-end

Le week-end du 2 juin 2012, grand nombre de villageois de quatre Montpeyrroux de France, Dordogne, Hérault, Puy-de-Dôme et Aveyron, étaient de nouveau réunis. Durant ces deux jours, diverses manifestations culturelles et festives ont eu lieu.

Dans la cour du château de Matecoulon, un rappel historique de la naissance du Montpeyrroux de Dordogne a été mis en scène.

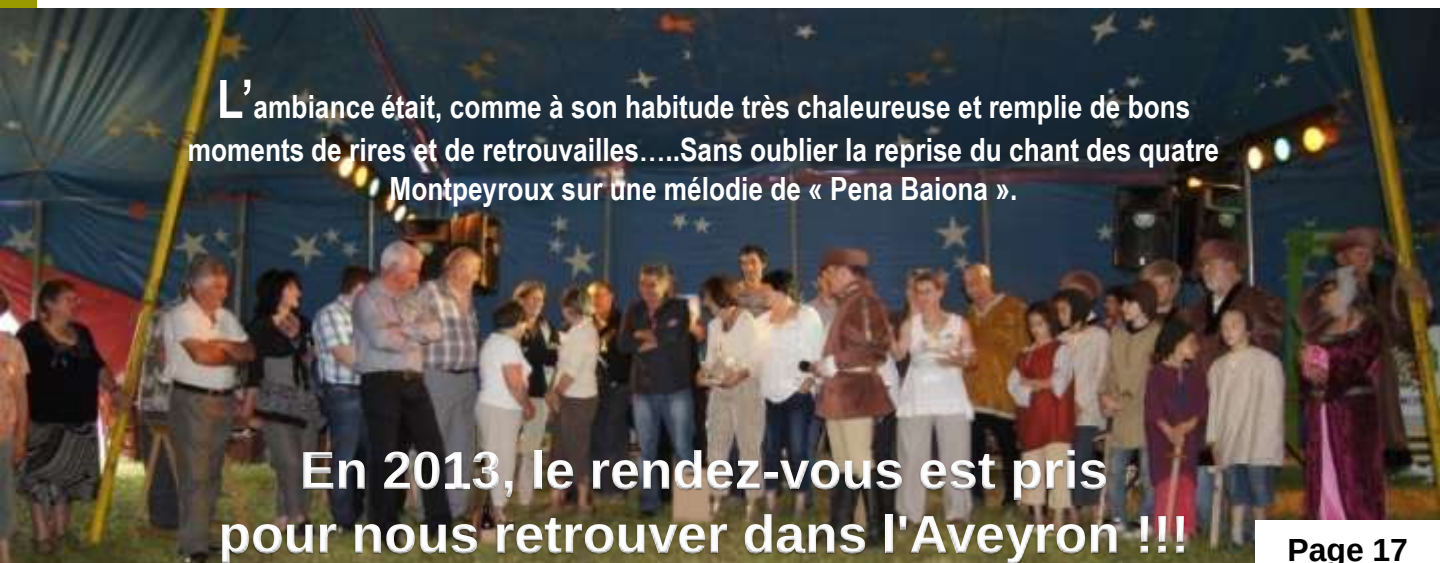


Ces festivités ont été ponctuées par deux repas, samedi soir et dimanche midi, réunissant l'ensemble des 190 personnes présentes. Les repas ont été égayés par diverses animations, dont un spectacle du cirque Ullman.

Les participants ont pu visiter l'église Saint-Pierre du XIIe siècle, à l'intérieur de laquelle des artistes peintres locaux exposaient leurs œuvres. Un tour de marché, ainsi qu'une visite de cave à Saint Emilion ont permis de faire découvrir et de déguster les productions locales.



L'ambiance était, comme à son habitude très chaleureuse et remplie de bons moments de rires et de retrouvailles.....Sans oublier la reprise du chant des quatre Montpeyrroux sur une mélodie de « Pena Baiona ».



En 2013, le rendez-vous est pris pour nous retrouver dans l'Aveyron !!!

Dans le cadre de la **Journée de la femme**, la municipalité de **Montpeyroux** a organisé une soirée-rencontre autour du thème :

"5 femmes, 5 parcours"



Plusieurs personnalités féminines, dont Michèle André, Sénatrice du Puy de Dôme, nous ont apporté leurs témoignages sur leurs parcours respectifs, les projets dans lesquels elles se sont investies et ceux qu'elles ont réalisés.

Il s'agissait de mettre en valeur des femmes de la région par rapport à leurs différents itinéraires :

Michèle André, Sénatrice a évoqué la place de la femme dans les Institutions et l'évolution vers la parité.

Anne-Marie Delort, Directrice de l'université blaise Pascal, a su rendre concrètes et compréhensibles les applications des éléments en chimie.

Françoise Weydenmeyer, agrégée de lettres a présenté son 1^{er} livre « l'enfant des chartreux », dont l'histoire se déroule dans notre région.

Josette Boissière, peintre plasticienne, nous a fait partager ses émotions grâce à ses œuvres illustrant son séjour à l'île de Pâques.

Un hommage a été rendu à Thérèse Planiol, enfant de l'assistance publique, élevée en famille d'accueil à Sauxillanges. Après des études brillantes, Thérèse Planiol est devenue Docteur en médecine, et première femme de France agrégée de Biologie, puis titulaire d'une chaire à la faculté de Tours.

Cette soirée s'est clôturée par la lecture de textes choisis par Michèle Belligat sur la thématique «**Des femmes parlent des femmes** » devant un public attentif et concentré.



En présence de Jean Paul Bacquet Député-maire; Michèle André Sénatrice; Robert Chabaud Conseiller Général; Bernard Igonin Président de la Communauté de Communes.

Cette manifestation a remporté un vif succès, et Christiane Baldit qui en était à la fois l'initiatrice et l'organisatrice a reçu un grand nombre de compliments.

Début Janvier, c'est devant une assistance fournie, que le maire **Christophe Rochette** a présenté ses vœux et ceux du conseil municipal à la population.

Félicitant les associations pour l'animation créée tout au long de l'année, le maire a salué **les bénévoles** qui s'investissent au service de leurs concitoyens.

Après avoir rappelé les investissements 2011, Christophe Rochette a évoqué l'intégration de sa commune à la **Communauté Couze Val d'Allier**, conséquence de la réforme territoriale. **Le maire a exposé les projets 2012** et a souligné « **combien il tenait à préserver la convivialité et la sérénité dans son village** ».

Les Vœux de la Municipalité



Les Plus Beaux Villages de France ont fêté leurs 30 ans à Collonges-la-Rouge

Du 30 mars au 1er avril 2012, l'association **Les Plus Beaux Villages de France** » s'est rendue en terre corrézienne pour son Assemblée Générale annuelle, un retour aux sources pour le 30^{ème} anniversaire de ce réseau créé en 1982 par l'ancien maire de Collonges-la-Rouge, **Charles CEYRAC**.



Fête patronale



le Dimanche 20 mai , à l'issue de la messe célébrée pour la fête patronale en l'Eglise de Montpeyroux, les membres de la Paroisse et la Municipalité avaient convié la population à partager le verre de l'amitié dans la salle de la Mairie

Fleurissement du village



Le fleurissement estival du village s'est poursuivi, cette année encore avec l'aide remarquable de notre **commission fleurissement**, qui privilégie l'implantation progressive des essences arbustives nécessitant un moindre arrosage. **C'est une question de bon équilibre entre embellissement et développement durable** qui s'inscrit sur le long terme. En effet, dans un souci de gestion budgétaire, nous ne pouvons investir que par tranche annuelle.

EcoVino: Le premier salon des vins issus de l'agriculture bio en Auvergne



Pour cette première manifestation dans la région, celle-ci s'est déroulée à Montpeyrroux, les 31 mars et 1er avril 2012.

EcoVino s'est voulu un salon à taille humaine, où la convivialité et le contact avec les vignerons étaient mis en avant.

Organisé par l'association Petrosus, avec à sa tête Yvan Bernard, ce salon a remporté un beau succès. Avec 700 entrées sur le week-end, le salon a attiré un public connaisseur et amateur de vins issus de l'agriculture biologique. Les 24 exposants, venus de la France entière (Alsace, Savoie, Champagne, Muscadet...) ont été ravis de l'accueil reçu en auvergne et de l'organisation du salon.



L'association tient à remercier très chaleureusement tous les bénévoles (notamment l'équipe des choucas !) qui ont contribué au succès de l'évènement, que ce soit pour tenir les entrées, la buvette ou les parkings, ainsi que tous les habitants qui ont hébergé les vignerons.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la deuxième édition, en 2013.

A signaler également : de belles récompenses pour Yvan Bernard !



06 jan.
2012

Coup de coeur au guide Hachette

La cuvée Les Terrasses Syrah 2009 coup de coeur du guide Hachette 2012...

et 1 étoile pour le Boudes 2010 et le Petrosus Pinot 2009.



Projet patrimoine des classes de CP et de CE1

Cette année les classes de CP (Mme CORTES) et CE1 (Mme CEYRAS) ont travaillé sur le patrimoine. Les deux premiers temps forts se sont déroulés dans leur environnement proche : Oriane Rage, chargée de mission pour le Pays d'Issoire Val d'Allier Sud leur a proposé deux animations pédagogiques à Montpeyroux et à Coudes.

Au mois de mars, ils ont suivi les traces des bâtisseurs à Montpeyroux. Ils ont observé les anciennes carrières d'arkose, la couleur et la composition de cette pierre.

Ils ont découvert **les métiers des carriers et des tailleurs de pierre.**

Ils ont visité le village en comparant les habitations traditionnelles vigneronnes et les constructions plus cossues. Et le parcours les a conduits jusque dans la tour du XIII^{ème} siècle.



Au mois de mai, ils ont suivi les eaux à Coudes. L'itinéraire a commencé par le bief de l'ancien moulin, puis le pont médiéval sur la Couze Chambon.

Les enfants ont ensuite goûté l'eau gazeuse et salée de la source. Enfin, ils ont marché sur le pont suspendu et ont suivi le quai d'Allier en retraçant les métiers des mariniers, en découvrant les transports de marchandises dans les sapinières.

Vendredi 29 juin, après une longue marche par une journée très ensoleillée, les élèves de maternelle sont arrivés à Montpeyroux pour pique-niquer puis visiter la ferme pédagogique.

Une
belle
sortie de
fin
d'année





Initiation aux danses traditionnelles à l'école



Durant une grande partie de l'hiver et du printemps, les enfants des classes de Grande section et du primaire ont pratiqué les danses traditionnelles de notre région, mais aussi d'ailleurs. Ils ont d'abord écouté les musiques et travaillé sur les rythmes et structures des morceaux. Ils ont ensuite appris les pas et déplacements de chaque danse. Les plus petits ont ainsi appris à danser (et chanter) 'l'escargot' ou 'les crapauds', et les plus grands se sont beaucoup amusés avec les 'cercles circassiens' et 'bourrées en lignes'.

Cette initiation s'est concrétisée lors du grand bal qui a eu lieu mardi 24 mai à la salle polyvalente de Montpeyroux :

Chaque classe a présenté une ou deux danses, puis invitait aussitôt les autres enfants et leurs parents à les rejoindre. Cette soirée a remporté un franc succès et ne demande qu'à être renouvelée. Le travail en classe a été mené grâce au matériel édité par l'association « Les Brayauds », association de Saint Bonnet près Riom. Ses danseurs et musiciens ont en effet édité un livret pédagogique expliquant l'origine et la pratique des danses répertoriées, accompagné d'un CD enregistré par leurs soins. Ce livret est proposé aux écoles depuis déjà une dizaine d'années et ce sont des milliers d'enfants du département qui ont pu en profiter.

English Day



Jeudi 7 juin, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont vécu une journée à l'heure anglaise !!!

Accueillis dès le matin sous le drapeau anglais, les élèves étaient pour l'occasion tous en uniforme... Durant la journée, ils ont pu découvrir différents aspects de la culture britannique : prendre un petit-déjeuner anglais, visionner la journée type d'un écolier anglais, et évidemment s'exprimer en anglais à travers divers ateliers sportifs, éducatifs ou culturels. Bref une journée bien remplie qui laissera aux élèves un souvenir inoubliable d'une journée pas comme les autres...

Exposition à la Tour de l'horloge



Les élèves des deux classes maternelles ont visité l'exposition « **Des plantes et des hommes** » présentée à la Tour de l'Horloge.

Ils ont appris l'importance des plantes dans notre vie, en termes d'habitat, de médecine, d'alimentation ?

Ce qui leur a permis de compléter l'apprentissage sur le thème des plantes commencé en classe.

Les Jardins de Beauvezeix



Comme chaque année, le domaine de Beauvezeix a ouvert ses portes au public à l'occasion de la dixième édition des Rendez-vous aux jardins les 1^{er}, 2 et 3 juin. Autour du thème "Le Jardin et ses Images", les élèves des classes de maternelle et CE2, CM1 avaient préparé des réalisations artistiques qui ont été affichées dans l'orangerie du domaine.

Ces mêmes élèves ont visité les jardins le vendredi 1^{er} juin. Ils ont reçu un accueil très chaleureux des propriétaires qui ont remis à chaque classe une coupe personnalisée les récompensant pour leur travail.



L'ARKOSE

3 Mars 2012

CARNAVAL DES ENFANTS

Le samedi 3 Mars a eu lieu le traditionnel carnaval avec la participation de nombreux enfants accompagnés de leurs parents. Comme l'année précédente nous avions convié les enfants de Coudès qui souhaitaient se joindre à nous.



Défilé, embrasement de Mr Carnaval, goûter, projection d'un dessin animé et un apéritif pour les plus grands pour clôturer cette belle journée que nous continuerons d'organiser l'année prochaine.

29 Juillet 2012

COURSE DE CAISSE A SAVON

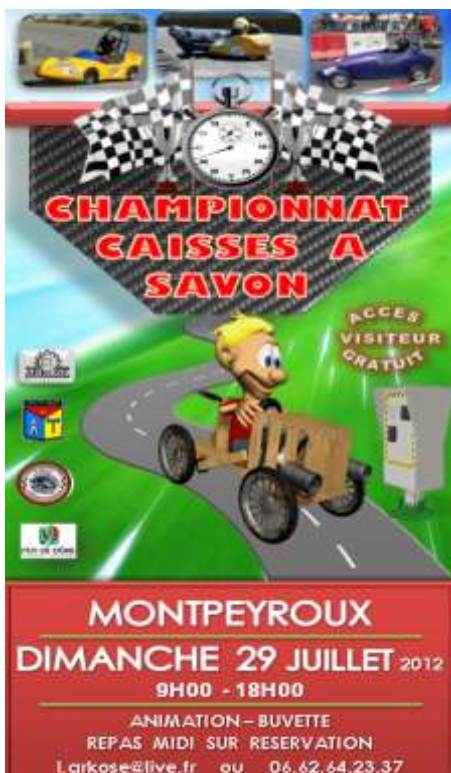
Il s'agit d'une grosse manifestation qui se déroulera sur la journée entière du dimanche 29 Juillet (9h00 - 19h00).

Vous serez impressionnés par ces véhicules qui dévaleront la descente du rivage à toute allure.

Nous comptons beaucoup sur l'aide des bénévoles pour que cette journée soit une réussite.

Une réunion publique est prévue le Samedi 7 Juillet à 18h00 à la salle du château d'eau (vers la mairie) où nous détaillerons le déroulement des opérations. Nous avons besoin de 20 commissaires de piste, 10 personnes assurant la sécurité aux passages piétons et des volontaires « buvettes ». Le repas du midi sera payant (10€) pour tout le monde (sur inscription). Le repas du soir sera offert par l'ARKOSE aux bénévoles.

Ces repas seront préparés et servis par nos amis de l'association d'animation de la Communauté de Commune. Nous tenons à remercier les propriétaires riverains pour leur compréhension, ainsi que Damien Tauveron et la Municipalité pour l'aide logistique importante.



Novembre 2012 Fête des Vendanges avec l'ALAMBIC & son marché

Comme chaque année, L'ARKOSE va organiser sa traditionnelle Fête des vendanges autour de l'Alambic. Des animations ainsi qu'un repas, sur réservation, seront prévus.

Un marché couvert viendra, comme l'année dernière, compléter cette manifestation.



La deuxième édition du vide grenier a été un franc succès. Malgré le froid de la journée, le soleil était au rendez vous et les visiteurs nombreux.

Notre prochaine manifestation sera le Marché de l'Art : « DEDAL'ART ». Il se déroulera le Dimanche 16 Septembre dans les rues de Montpeyrroux. Nous remercions par avance les habitants qui voudront bien nous ouvrir leur grange ou leur garage pour accueillir les artistes lors de cette journée.

L'association remercie chaleureusement tous les membres actifs, tous les habitants, qui, de près ou de loin, contribuent à la bonne organisation de toutes ces manifestations.



Nous vous rappelons que si vous voulez nous rejoindre et participer à cette aventure, vous pouvez devenir membre en contactant simplement Malika ou nous contacter à l'adresse mail suivante : leschoucas@voila.fr

Association Vivacité Art et Patrimoine

Invitation aux soirées musicales 2012

En partenariat avec le Conseil Général du Puy-de-Dôme

Un chœur
dans votre Commune

Répétition publique

The Fairy Queen Chœurs

d'Henry Purcell

Chœurs

Musica Mediante et La Grande Vocale

Pablo Pavon, direction musicale



Entrée libre



Espace culturel
Montpeyrroux
Jeudi 12 juillet 2012
à 19h30

Site internet : musica.mediante.free.fr



BABAYAGA

Musique des Balkans

Mélodies Klezmer

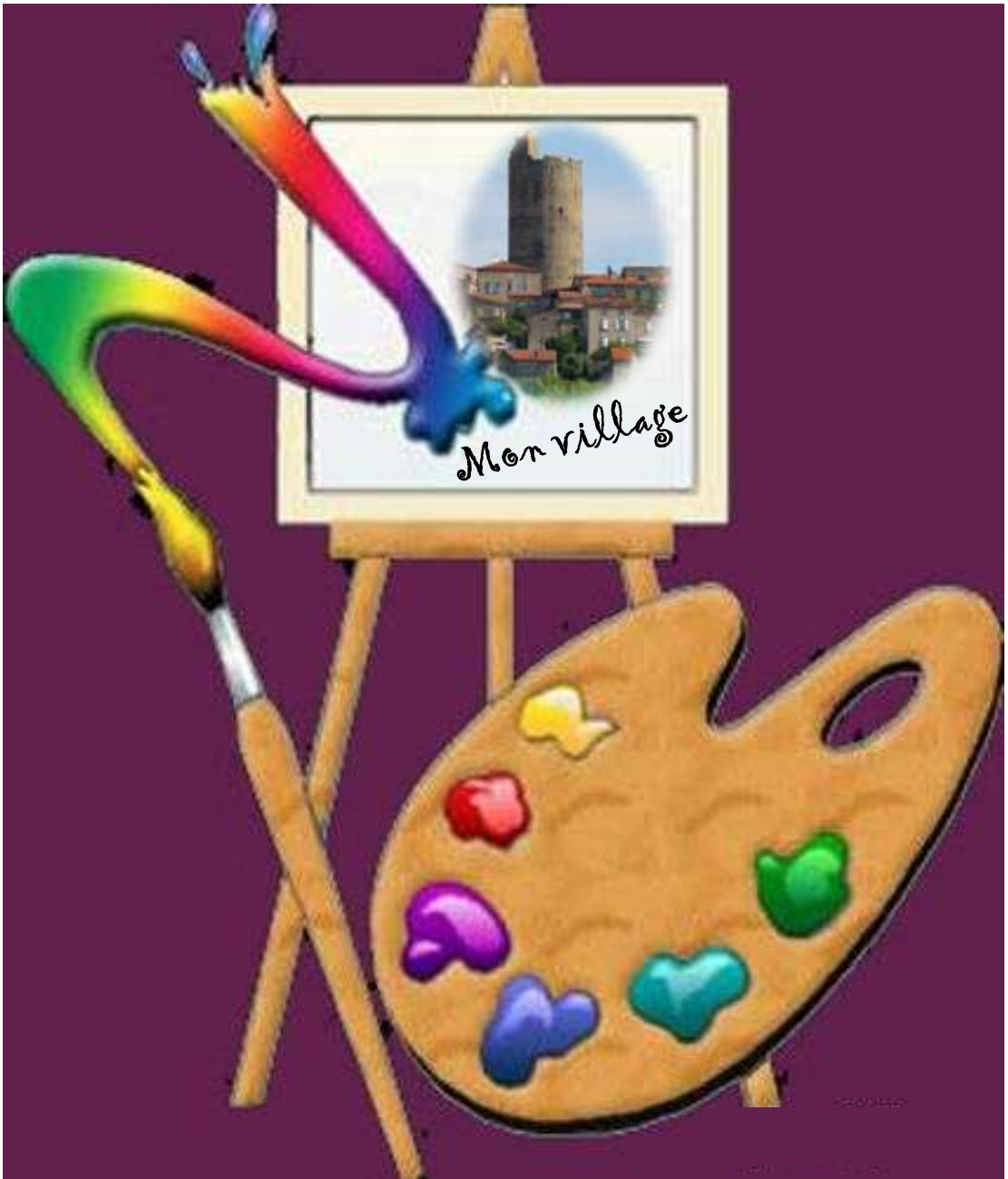
passées au filtre des musiques
rock, jazz et modernes...

Espace culturel
Montpeyrroux
Vendredi 13 juillet 2012
à 20h30

Entrée: 10 euros

Verre de l'amitié offert à l'issue des concerts





Et si tu nous dessinais Montpeyroux ?

Ton dessin sera ensuite mis sous cadre
et exposé dans une salle du village

Tu peux le déposer en Mairie ou nous l'apporter lors du prochain goûter

On te donne rendez-vous le :
Samedi 8 septembre à 16h autour d'un
goûter (jardin situé derrière l'église)